



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Mercredi 16 avril 2025 - Palais d'État Iavoloha*

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 16 avril 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

### **I- COMMUNICATIONS VERBALES RELATIVES AUX DOSSIERS PRIORITAIRES ET URGENTS**

#### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE + MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS + MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'état d'avancement des préparatifs de la visite d'Etat du Président Emmanuel Macron et du V<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la COI.**

Madagascar est pleinement prêt à accueillir ces deux grands événements. Les différentes commissions ainsi que les travaux d'entretien et de réhabilitation des infrastructures qui accueilleront ces rencontres sont déjà en phase de finalisation. Il convient de rappeler que l'accueil de ces événements constitue un atout pour Madagascar, en renforçant la coopération en vue de la concrétisation de la vision du Président de la République.

### **II- COMMUNICATIONS**

#### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la réunion stratégique entre la délégation Malagasy et le représentant du United States Trade Representative (USTR) qui s'est tenue le 14 avril 2025.** Les objectifs de cette réunion ont été de négocier une réduction des droits de douane américains de 47 %, de définir un cadre stratégique de coopération bilatérale et élaborer une feuille de route commune pour renforcer les échanges et les investissements. Les discussions ont permis entre-autre de dégager des principaux points entre les deux parties dont :

- L'engagement de la partie malagasy à soumettre un projet d'accord intégrant entre-autres les ajustements tarifaires proposés
- La mise en place d'un groupe de travail conjoint, dirigé par l'USTR et comprenant des représentants malagasy.

Les prochaines étapes consistent à la mise en place d'un groupe de travail technique bilatéral. Et la présentation d'un projet d'accord par Madagascar.

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la treizième allocation des ressources du Fonds International de Développement Agricole (FIDA 13).** Dans le cadre de la coopération avec le FIDA, Madagascar bénéficie d'une allocation de 141,605 millions USD au titre de la treizième reconstitution des ressources (FIDA 13). Ce financement vise à soutenir les objectifs de développement durable, la résilience des communautés rurales et l'adaptation climatique.

## **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'autorisation de procéder aux démarches administratives et financières relatives aux transferts de subvention de Fonctionnement pour les 22 Centres Hospitaliers Universitaires du Ministère de la Santé Publique.** Cette décision inclut également la réhabilitation complète de l'hôpital de Nosy Be, afin d'améliorer la prise en charge des patients. Les infrastructures seront rénovées et dotées d'équipements modernes pour garantir à tous des soins de santé de qualité, conformes aux normes et répondant aux besoins de la population. Nosy Be étant également une destination très prisée par les touristes, il est essentiel d'y mettre en place des infrastructures sanitaires aux standards internationaux.

## **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la signature et la ratification de la Charte Africaine sur la Sécurité Routière.** L'Union Africaine a adopté, lors de sa 26e session ordinaire en janvier 2016 à Addis-Abeba, la Charte Africaine sur la Sécurité Routière. Ce texte vise notamment à :

- Encourager l'élaboration de politiques nationales de sécurité routière ;
- Accélérer la mise en œuvre de programmes aux niveaux national, régional et continental ;
- Améliorer la coordination entre les États et les partenaires ;
- Favoriser la participation du secteur privé et de la société civile ;
- Promouvoir une harmonisation des données sur la sécurité routière.

Madagascar a déjà affiché son engagement à travers : l'adoption de documents stratégiques sur la sécurité routière, l'institutionnalisation d'organes de coordination ; ainsi que son engagement récent à la 4<sup>e</sup> conférence Ministérielle Mondiale sur la sécurité routière. La ratification par Madagascar de la Charte, renforce ainsi son action nationale et son engagement international pour lutter contre l'insécurité routière.

## **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la validation de la prise en charge des indemnisations des PAPs dans le cadre du Projet de Renforcement et d'Interconnexion des Réseaux de Transport d'Energie électrique à Madagascar (PRIRTEM-I) dans le district de Manjakandriana.**

## **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé l'exécution des travaux d'urgences de traitement des points noirs sur la RNT 15 du PK 46+000 au PK 87+000 (laborano vers croisement Ankazoabo), financée par le Fonds Routier.**

**Le Conseil des Ministres a approuvé l'exécution des travaux d'entretien de 10 axes dans la ville d'Antananarivo en vue de l'accueil du sommet de la COI, financés par le Fonds Routier.** Il s'agit de :

- Rond Point Rodeo Ambohimahitsy – Croisement Akamasoa (RNP2)
- Jesosy Mamonjy – Rond Point La City – Pull Man - IMATEP – Analamahitsy – Andranobeava
- Andohalo – Ankazotokana
- Rond Point Ivato – Brèche
- Croisement Pharmacie Hanitra Ambanidia vers Ampasanimalo
- Antsahavola – Ampatsakana
- Brèche Faravohitra
- Ministère des Travaux Publics vers Ministère des Affaires Etrangères
- Avenue de l'Indépendance
- Rond Point La CITY – Rond Point Tsarasaotra – Rond Point Ivato

### **MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'accord pour le transfert des subventions en vue de la participation des athlètes malgaches au 16<sup>ème</sup> Championnat d'Afrique Junior de Natation, du 30 avril au 04 mai 2025, en Egypte.**

### **SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande de validation des états des sommes relatifs aux indemnités d'expropriation des cultures, des plantations touchées par les travaux de construction de la Nouvelle Ville TANA-MASOANDRO et des paiements des indemnités des propriétaires identifiées.**

## **III- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES**

### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant nomination des membres du collège de résolution de la Commission de Supervision Bancaire et Financière.**

Le collège de résolution est composé de neuf (9) membres dont :

- Le Gouverneur de BFM, Président;
- Le Premier Vice-Gouverneur de BFM
- Le Directeur Général du Trésor
- Un (1) magistrat désigné par le Ministre de la Justice pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois
- Un (1): membre désigné par l'autorité en charge de la stabilité financière

Outre les membres suscités, le collège de résolution comprend quatre (4) autres membres nommés en raison de leur honorabilité et de leurs compétences en matière bancaire, financière, juridique économique, audit et comptable, pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois.

**Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant nomination des membres du collège de supervision de la Commission de Supervision Bancaire et Financière.** Le collège de supervision est composé de onze (11) membres dont

- Le Gouverneur de BFM, Président
- Le Premier Vice-Gouverneur de BFM
- Le Directeur Général du Trésor;

- Un (1) membre désigné par le Ministre en charge des Finances
- Un (1) Magistrat désigné par le Premier Président de la Cour Suprême pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois.

Outre les membres suscités, le collège de supervision comprend six (6) autres membres dont :

- Quatre (4) personnalités désignées en raison de leur honorabilité et de leurs compétences en matière bancaire, financière, juridique, économique, audit et comptable, pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois
- et deux (2) personnalités désignées en raison de leur honorabilité et de leurs compétences dans le domaine des assurances et des nouvelles technologies d'information et de communication, pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois

#### **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage de lutte contre le VIH/SIDA auprès du Ministère en charge de la Santé.**

#### **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant basculement du paiement des soldes et accessoires des agents du Ministère en charge du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications rémunérés sur le Budget Annexe des Postes et Télécommunications vers le Budget Général.**

### **IV- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT**

#### **MINISTERE DE LA JUSTICE**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1355 du 01<sup>er</sup> décembre 2021 et portant nomination de **Mme. TODIARIVELONA Marie Sandrine**, Directeur des Reformes Pénitentiaires auprès du Ministère de la Justice.

#### **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Adoption du décret portant nomination de **Mme. TSIRINARY Jahdà Hermine**, Préfet d'Antsiranana.

#### **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIA Charlot**, Directeur d'Etablissement du Centre Hospitalier Universitaire Appareillage de Madagascar du Ministère de la Santé Publique.

#### **MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Adoption du décret portant nominations des Présidents des Universités.

#### **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

Adoption du décret abrogeant du décret n°2019-318 du 7 mars 2019 et portant nomination de **M. RANDRIANARISON Solomampionona Rivo Herilala**, Directeur des Exploitations Météorologiques auprès du Ministère des Transports et de la Météorologie.

## **MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT**

Adoption du décret abrogeant l'arrêté n°1757/2024-MTA du 03 mai 2024 et portant nomination du **Colonel ANDRIAFALIMAHERY Ralibera**, Directeur Administratif et Financier du Centre National de l'Artisanat Malagasy auprès du Ministère du tourisme et de l'artisanat.

## **MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES**

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAJAONAH Hobinasolo Arisoa**, Directeur Régional de la Population et des Solidarités ANALAMANGA du Ministère de la Population et des Solidarités.

## **V- ABROGATION**

## **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-531 du 06 mars 2024 portant nomination du Directeur de la Cellule Anti-Corruption du Ministère du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications.

**Iavoloha, ce 16 avril 2025,**

***La Direction de la Communication  
de la Présidence de la République***